



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Mauvaise note au bulletin

La FAE demande le report du nouveau bulletin

Laval, le 2 février 2011 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) demande la prolongation du délai d'instauration du nouveau bulletin unique. Réunies aujourd'hui en Conseil fédératif, les personnes déléguées de la FAE ont entériné une proposition exigeant le report de l'application, pour la prochaine année, des changements en évaluation proposés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Elles expriment vivement leur inquiétude de voir arriver un nouveau bulletin à l'automne qui n'apportera aucun changement substantiel dans l'évaluation des apprentissages et maintiendra, en dépit du discours ministériel, l'évaluation des compétences et non l'évaluation systématique des connaissances des élèves fréquentant les écoles du Québec. L'ex-ministre de l'Éducation, M^{me} Michelle Courchesne, avait décidé de reporter d'un an, soit pour la rentrée scolaire 2011-2012, l'instauration de ce bulletin. La FAE réitère qu'il est essentiel d'en retarder encore l'application, le ministère s'entêtant à maintenir le type d'évaluation associé à la réforme scolaire.

« Depuis plusieurs années, la FAE exige des correctifs majeurs à la réforme. Or, en dépit des changements annoncés par le ministère laissant croire qu'il y aura réintégration des connaissances dans l'évaluation, l'analyse nous pousse à conclure qu'il existe de nombreuses incohérences et peu de changements véritables. Les programmes sont encore formulés en termes de compétences et la place réservée aux connaissances est accessoire et superficielle. Les profs constatent la ténacité et les ruses des tenants de la réforme, employés du MELS, pour rendre caducs, ce qui semblait être de véritables changements. C'est inacceptable », a déclaré le vice-président du Service de la vie professionnelle de la FAE, Sylvain Mallette.

Des changements cosmétiques

Les critères d'évaluation que devrait utiliser le personnel enseignant manquent de clarté et de précision et laissent une grande place à la subjectivité et aux interprétations diverses. La FAE espérait que les changements soumis permettraient d'évaluer clairement et concrètement les connaissances. Or, les modifications annoncées se résument essentiellement à une réorganisation des outils mis en place par la réforme. On masque la réalité par des changements qui ne s'attaquent pas à l'essentiel : le retour à l'évaluation des connaissances.

Le nouveau bulletin scolaire : une opération de camouflage et de confusion

« C'est de l'obstination pure. Malgré les demandes ministérielles, l'appareil s'acharne à maquiller la réforme pour cacher les blessures qu'elle a engendrées aux élèves et aux enseignantes et enseignants. On laisse croire aux parents qu'on revient à l'enseignement des connaissances et à une évaluation de celles-ci, alors qu'on s'apprête plutôt à en faire la simple vérification, non à les évaluer formellement. L'appareil du MELS refuse de revoir de fond en comble le mode d'évaluation, ce qui aurait permis de satisfaire aux fondements mêmes de la mission de l'école qui est d'instruire et de rendre compte de ce qui est acquis par l'élève.

Ce nouveau bulletin confirme l'abandon par le MELS d'un programme national. Il refuse d'établir des contenus d'apprentissage communs pour tous les élèves du Québec. Ce faisant, ceux-ci n'ont pas accès à un socle commun de connaissances. On ne peut accepter l'instauration d'un tel bulletin, l'évaluation des connaissances doit reprendre sa place prépondérante par rapport à l'évaluation des savoir-faire. Les compétences transversales proposées par le MELS doivent aussi être évacuées », de préciser le président de la Fédération, M. Pierre St-Germain.

Alourdissement de la tâche

Les enseignantes et enseignants estiment que la réorganisation des compétences proposée par le MELS ne fera pas de différence au niveau du temps accordé à l'évaluation ni à la planification de leur enseignement ni au temps consacré à constituer les résultats à inscrire au bulletin proposé. Au contraire, plusieurs appréhendent même une surcharge de travail.

Importance d'apporter des correctifs

« Dans ce contexte, ce n'est pas uniquement le report de l'application du bulletin proposé que nous demandons, mais aussi la révision et l'enrichissement de l'ensemble des programmes de formation afin d'inclure davantage de connaissances de base au primaire et au secondaire et de les identifier. Il est essentiel que le ministère édicte des normes nationales quant aux règles de passage annuelles pour éviter des distorsions subjectives d'une école à l'autre. Quand les lignes directrices du MELS seront conformes et claires, il devra s'assurer que les enseignantes et enseignants aient le temps et l'espace réels pour s'approprier les changements qui seront apportés. Actuellement, les réponses à ces demandes ne sont aucunement satisfaites. Il faut apporter les correctifs dans l'intérêt de tous : parents, enseignantes et enseignants, élèves, et au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise », de conclure Pierre St-Germain.

La FAE rappelle qu'elle a élaboré une plateforme pédagogique qui propose plusieurs orientations afin de redonner aux connaissances une place significative dans le programme de formation de l'école québécoise.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
 Renseignements : Armand Dubois, conseiller du Service des communications
 514 666-7763, poste 296 - bureau
 514 910-1754 – cellulaire